tenue par Madame TOPSI, magistrate-désignée

En présence de Monsieur GILLMANN, Rapporteur public

Madame PAUILLAC, Greffière

08 heures 15

01) **DOSSIER N° 2500183** **RAPPORTEURE: Madame Mélodie TOPSI**

Titre de l'affaire & Demande l'annulation de la décision implicite de délivrer un logement relatif à la commission de médiation DALO en vu d'obtenir une offre de logement.

	Nom des parties	**Représentants des parties**
Demandeur	Monsieur	Monsieur PRIVAT Emmanuel
Défendeur	PREFET DE LA GUYANE	Le Préfet

Arrêté le 04/06/2026

Le président du tribunal